

SOUTENIR PANORAMAS

Vous souhaitez soutenir panoramas, le projet culturel et artistique du Grand Projet des Villes Rive Droite, en participant au financement des Nuits Vertes ou des Ateliers partagés ou encore en accompagnant le développement des Résidences de recherche artistique, des actions de médiation ou d'éducation.

Deux possibilités :

- **Adhérer à l'association des Amis de panoramas**
- **Devenir Mécène**

DÉVENIR AMI DE PANORAMAS

Adhérez à l'association des Amis de panoramas, contribuez au soutien de panoramas et œuvrez au développement du cercle des Amis.

Devenez Membre Bienfaiteur pour 1 500 € par an.

Vous bénéficiez notamment de :

- La déduction fiscale sur le montant de votre cotisation. La réduction d'impôt est de 60 % pour une entreprise (soit un coût réel de 600 euros).
- D'invitations à participer à des rencontres avec les artistes et l'équipe de panoramas.
- De la visite exclusive et en avant-première de la Nuit Verte.
- De la mention de votre nom sur le site internet de panoramas en tant qu'Amis.

En tant que membre adhérent de l'association, vous participez aux Assemblées générales et êtes éligibles au Conseil d'Administration de l'association.

Complétez le bulletin d'adhésion ci-joint et versez votre cotisation.

DÉVENIR MÉCÈNE

Soutenez financièrement la prochaine édition de la Nuit Verte de panoramas (24/09/2022 – parc Palmer – Cenon), en faisant un don à l'association des Amis de panoramas.

En tant qu'entreprise mécène, vous bénéficiez

- De contreparties dans la limite de 25 % de la valeur de votre don
- Et d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T.

En cas de dépassement de ce plafond, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les cinq années suivantes (loi du 1er août 2003).

Les contreparties sont définies avec vous et l'équipe de panoramas, en fonction de vos besoins, afin de faire de votre opération de mécénat une expérience unique.

Contreparties à titre d'exemple : présence du logo sur des supports de communication, rencontres exclusives ou ateliers avec des artistes et vos équipes, etc

Remplissez la fiche de renseignement ci-joint.

Marie Ladonne, directrice stratégique de panoramas et Jean-Pierre Turon, président des Amis de panoramas prendront contact avec vous pour rédiger la convention de partenariat.

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES AMIS DE PANORAMAS

Si l'adhérent est une personne physique

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

E-mail :

Si l'adhérent est une personne morale

Raison sociale :

Forme juridique :

SIREN :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Représenté au sein de l'association des Amis de panoramas par (Prénom et Nom) :

Téléphone :

E-mail :

En vertu de la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association Les Amis de panoramas s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérents à des fins commerciales ou à la céder à des tiers. L'adhérent dispose par ailleurs d'un droit de regard par rapport à ses informations personnelles.

Partie à remplir par l'adhérent

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : Les Amis de panoramas.

Je déclare donc reconnaître l'objet de l'association. J'ai pris connaissance des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation pour l'année en cours.

Je choisis le montant de ma cotisation en fonction de ma personne juridique :

Montant de la cotisation :

- | | |
|--|--|
| ○ Membre adhérent – personne physique : | 20 € |
| ○ Membre adhérent – personne morale : | 1 500 € |
| ○ Membre bienfaiteur – personne physique ou morale | montant de mon choix supérieur à 1 500 € : |
-

Date de versement :

Date d'expiration de l'adhésion : 31/12/2022

Signature de l'adhérent :

Versement de la cotisation par chèque à l'ordre des Amis de panoramas ou par virement bancaire sur le compte suivant : IBAN FR 76 1558 9335 4607 6999 7864 086 / BIC CMBRFR2BARK

Partie à remplir par l'adhérent

Je, soussigné Jean-Pierre Turon, président de l'association Les Amis de panoramas, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

ainsi que sa cotisation et l'ensemble des informations demandées.

L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre postulant, et ouvre droit à la participation à l'Assemblée générale de l'association.

Fait à
Le

Signature du président

CONTACT

Jean-Pierre Turon

président de l'association des Amis de panoramas

email : mct.jpt@wanadoo.fr

tel : 06 82 27 38 30

FORMULAIRE POUR DEVENIR Mécène DE LA NUIT VERTE 2022

Raison sociale :

Forme juridique :

SIREN :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Légalement représenté par (Prénom et Nom, fonction) :

Téléphone :

E-mail :

Montant du mécénat :

Contreparties souhaitées :

Rappel : le montant des contreparties ne peut légalement excéder 25 % de la valeur de votre don, pour donner droit à la défiscalisation de ce don.

- Logo sur les supports de communication de La Nuit Verte 2022
- Visite en avant-première de La Nuit verte, le vendredi 23 septembre 2022 lors de de la répétition générale
- Rencontres et ateliers avec un des artistes invités pour la Nuit Verte 2022, pour contribuer à la production d'une œuvre
- Autre :

Marie Ladonne, directrice stratégique de panoramas et Jean-Pierre Turon, président des Amis de panoramas prendront contact avec vous pour vous discuter de votre don et vous proposer une convention de mécénat.

CONTACTS

Jean-Pierre Turon

email : mct.jpt@wanadoo.fr

tel : 06 82 27 38 30

Marie Ladonne

email : marie.ladonne@surlarivedroite.fr

tel : 06 33 36 64 63